



HAL
open science

Innovations agronomiques 93 (2024), 64-74 Les Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) dans la diversité des installations en agriculture et leur rôle dans la diversité des systèmes agricoles

Sara Tabassomi, Alexandra Rapiau, Christophe Perrot, Philippe Prevost

► To cite this version:

Sara Tabassomi, Alexandra Rapiau, Christophe Perrot, Philippe Prevost. Innovations agronomiques 93 (2024), 64-74 Les Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) dans la diversité des installations en agriculture et leur rôle dans la diversité des systèmes agricoles. Innovations Agronomiques, 2024, 93, pp.64-74. 10.17180/ciag-2024-vol93-art05 . hal-04587204

HAL Id: hal-04587204

<https://hal.inrae.fr/hal-04587204v1>

Submitted on 24 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Les Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) dans la diversité des installations en agriculture et leur rôle dans la diversité des systèmes agricoles

Sara TABASSOMI¹, Alexandra RAPIAU¹, Christophe PERROT², Philippe PREVOST³

¹ ENSAT-INP Toulouse, Avenue de l'Agrobiopole, 31326 Auzeville-Tolosane, France

² Institut de l'Elevage – département Economie, 149 rue de Bercy, 75012 Paris, France

³ Alliance Agreenium, 42, Rue Scheffer, 75007 Paris, France

Correspondance : philippe.prevost@agreenium.fr

Résumé :

Les personnes Non Issues du Milieu Agricole (NIMA) représentent un vivier essentiel des installations en agriculture dans un contexte de fort besoin de renouvellement des chefs d'exploitations agricoles. Ces personnes n'ont souvent pas de formation agricole initiale mais ont en revanche une forte motivation. Cet article restitue les travaux d'un atelier qui a traité différentes questions clés autour de l'installation des personnes NIMA : quelles sont les spécificités des installations de personnes NIMA, quels sont les verrous et leviers rencontrés lors de ce processus et enfin quelles sont aujourd'hui les perspectives pour l'installation des personnes NIMA ?

Mots-clés : NIMA, installation, renouvellement générationnel, diversité agricole

Abstract: People from outside the farming community in the diversity of agricultural start-ups and their role in the diversity of farming systems

People from non-agricultural backgrounds (NIMA) represent an essential source of new farmers at a time when there is a strong need to renew the number of farm managers. These people often have no agricultural training at first, but are highly motivated. This article reports on the proceedings of a workshop that addressed a number of key questions concerning the installation of NIMAs: what are the specific features of NIMA installations, what are the obstacles and levers encountered during this process, and what are the prospects for NIMA installations today?

Keywords: New farmers, entrepreneurship, farmers renewal, agricultural diversity

1. Introduction

L'évolution des systèmes agricoles dans les territoires dépend de nombreux facteurs, qu'ils soient pédo-climatiques, socio-économiques, voire patrimoniaux et culturels. Dans le contexte de la transition agroécologique, où la diversification agricole des territoires est vue comme un enjeu de performance écologique, la question de l'évolution des productions agricoles se pose dans la grande majorité des territoires. Dans les territoires spécialisés, la logique de filière ne permet pas toujours de diversifier les productions. Dans les territoires diversifiés, l'inadaptation de certaines productions ou leur faible valorisation économique limite l'évolution des systèmes agricoles.

Le renouvellement générationnel étant souvent vu comme un moment clé pour le changement dans les systèmes de production, l'augmentation du nombre d'installations de personnes non issues du milieu agricole (NIMA) peut constituer un atout pour la diversité agricole des territoires. Dans le cadre d'un Carrefour de l'innovation agronomique sur la thématique « Spécialisation ou diversité agricole dans les territoires : enjeux, intérêts et limites, conditions de transition », un atelier a été organisé pour partager la connaissance actuelle de ce que représentent aujourd'hui les installations de personnes non issues du



milieu agricole et leur spécificité, et identifier les verrous et les leviers favorables à la diversité des nouvelles installations agricoles pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire et de transition agroécologique.

Après avoir précisé les principales caractéristiques des installations des personnes non issues du milieu agricole dans une première partie, nous rendrons compte des travaux de l'atelier participatif qui a discuté sur deux questions :

- 1 – quelles sont les spécificités des installations des NIMA qui peuvent être favorables à la triple performance écologique, économique et sociale des entreprises agricoles ?
- 2 – Quels sont les verrous et les leviers favorables à la diversité des nouvelles installations agricoles pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire ?

2. Les installations agricoles des personnes non issues du milieu agricole : un portrait complexe et dynamique

Les installations agricoles des personnes Non Issues du Milieu Agricole, communément désignées sous l'acronyme NIMA, dessinent un panorama complexe et dynamique au sein du paysage agricole contemporain. Cette catégorie regroupe dans sa définition la plus officielle (MAA, 2020) des individus qui n'ont pas d'origine agricole, avec l'origine agricole définie comme le fait d'avoir « au moins un membre de leur famille jusqu'au 3^{ème} degré de parenté qui exerce le métier d'agriculteur ». Mais pratiquement, la définition utilisée par les Chambres d'agriculture, qui gèrent l'essentiel des Points Accueil Installation dont l'activité est synthétisée dans le rapport cité ci-dessus, est plutôt « tous les candidats dont les 2 parents ne sont pas agriculteurs ». Cette définition est plus simple et sans doute moins ambiguë (cas des grands parents ayant exercé mais n'exerçant plus une activité agricole) .

Le constat est par ailleurs dynamique car après une très lente progression depuis une vingtaine d'années, la crise liée au covid a suscité de nombreuses vocations et relancé le débat sur la place actuelle et future de ce type d'installations.

2.1 Une diversité qui interroge les acteurs

Aujourd'hui la diversité et les nouveaux profils des entrants interrogent les acteurs de l'accompagnement à l'installation, et plus globalement l'écosystème autour de l'agriculture, en particulier les financeurs et les opérateurs économiques des différentes filières agricoles. Il existe par ailleurs de nombreux témoignages constatant des écarts voire l'inadéquation entre l'offre de fermes ou plus encore de places d'associés à reprendre dans des formes sociétaires et les aspirations des nouveaux candidats. Enfin on note également une certaine méconnaissance et/ou une inadaptation à ces nouveaux publics des dispositifs d'accompagnement de l'installation mis en place par les pouvoirs publics et la profession agricole.

C'est sur ces constats qu'a été monté le projet CASDAR Co-innovation RENOUE¹ (RENOUvellement des actifs : CoopERation entre organisations locales pour l'accompagnement de nouveaux projets) animé depuis 2023 par l'Institut de l'Élevage avec des partenaires de l'enseignement, de la recherche, coopératives agricoles et CUMA à différents niveaux d'organisation, chambres d'agriculture, associations cherchant à faciliter l'arrivée de nouveaux types de publics dans le secteur : Terre de Liens et Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne. Les objectifs de ce projet sont d'identifier les caractéristiques, attentes et besoins des nouveaux candidats à l'activité agricole et d'élaborer des modalités de coopération entre organisations (développement agricole, territoires, filières) pour traiter un enjeu qui

¹ <https://www.renouer.fr/>



implique une pluralité de structures. Tout en accompagnant les transitions agroécologiques que peuvent favoriser ce renouvellement de la population agricole et rurale. Dans les premiers échanges entre les partenaires de ce projet, il est à noter que le recours au terme de NIMA est un point de dissensus. Il est vu comme un concept stigmatisant et réducteur pour certains, et pour d'autres comme un rappel utile, pour l'action, des différences de dotation en ressources (foncier, capital, réseau social local,...) des différents types de porteurs de projets agricoles.

2.2 Une place croissante et très variable selon les secteurs et les territoires

D'après l'analyse des données des recensements agricoles réalisées dans ce projet RENOUEUR, il y a eu entre 2010 et 2020 davantage d'installations de chefs et co-exploitants dans les micro-fermes (moins de 25000€ de Produit Brut Standard ou PBS) et petites fermes (25-100k€ de PBS), que dans les moyennes (100-250) et grandes (plus de 250 k€). Et le pourcentage de ces installations réalisées Hors Cadre Familial est maximal pour les micro-fermes d'une part et pour les fermes à PBS très élevé d'autre part (type domaine viticole). Le recensement agricole ne renseigne pas le statut Non Issu du Milieu Agricole. Certaines personnes issues du milieu agricole peuvent reprendre une exploitation tierce et s'installer Hors Cadre Familial (pas de lien de parenté au 3ème degré entre le jeune candidat, son conjoint, l'ancien exploitant ou l'exploitant en place et son conjoint, et chacun des associés en forme sociétaire). La Chambre d'agriculture de Bretagne (Chambres d'agriculture de Bretagne, 2021) estime que 30 % des installations hors cadre familiaux (HCF) sont réalisées par des fils et filles d'agriculteurs, alors que 20% des « Non Issus du Milieu Agricole » s'installent dans un cadre familial (exploitation du conjoint par exemple). Entre 2010 et 2020, 34 % des installations (des agriculteurs toujours présents en 2020) ont été réalisées Hors Cadre Familial (37 % sans élevage, 28 % avec élevage de ruminants ; Depeyrot et al., 2023). Outre la petite taille des exploitations (en PBS), ces installations HCF dans le recensement agricole évoquent majoritairement celles de NIMA (même si les deux notions se recoupent imparfaitement, cf ci-dessus) et se font préférentiellement hors des filières bovines, porcine et grandes cultures, et davantage en ovins-caprins, maraîchage, plantes aromatiques, équins, volailles, apiculture, et sont surreprésentés en agriculture biologique et signes de qualité, transformation à la ferme et circuits courts, en exploitations individuelles et parmi les femmes. Les effets territoriaux sont forts également, avec des pourcentages d'installations HCF beaucoup plus faibles dans toutes les régions au nord de la Seine en raison d'une forte pression foncière, notamment sur les terres labourables, ce qui rend l'accès au foncier très difficile pour les HCF et probablement encore plus pour les NIMA.

Le pourcentage d'installations Hors Cadre Familial de 34 % entre 2010 et 2020 était déjà de 25 % environ en 1998 (Forget et al., 2019). Il a donc lentement progressé pendant une vingtaine d'années, avant de progresser rapidement à l'issue de la pandémie de COVID-19 qui semble avoir suscité de nombreuses vocations suite aux introspections et aux quêtes de sens provoquées par cette crise multiforme. Ainsi les pourcentages d'installations de NIMA ou d'HCF en Bretagne, qui étaient proches des valeurs nationales auparavant, ont gagné 10 points en 2021 et 2022. Et au printemps 2023, le nouveau président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) à, Arnaud Rousseau, projette ou espère que trois quarts des nouveaux agriculteurs seront des NIMA au cours des dix prochaines années², pour faire face au défi démographique (on compte un agriculteur de plus de 55 ans dans une exploitation sur deux en 2020), tout en attirant de nouveaux entrepreneurs qui verront dans l'agriculture un champ d'activités économiques suffisamment motivant pour y développer des projets variés et rémunérateurs.

² Audition de M. Arnaud Rousseau, président de la FNSEA par la Commission des affaires économiques du Sénat le 31 mai 2023.



2.3 Un passage du projet à l'installation plus rare, notamment chez les femmes

Les recensements réalisés dans les Points Accueil Installation sont la seule source quantitative sur les NIMA. Avant la hausse liée au covid, le poids des NIMA était bien plus élevé parmi les candidats à l'installation (62% en 2019) que parmi les installés (de l'ordre d'1/3). Le pourcentage de candidats qui s'installent, globalement estimé à 1/3 (Marx et al., 2022), est donc plus faible parmi les candidats NIMA. Et au sein de ces derniers, le pourcentage d'abandon des projets semble encore plus élevé lorsqu'ils sont portés par des candidates d'après une étude spécifique réalisée en Bretagne (Ebrahimi, 2022). Pourtant, favoriser la réussite des projets d'installation portés par des NIMA est probablement un moyen de faire revenir les femmes qui ont quitté massivement l'agriculture depuis les années 1980, en particulier en raison du comportement des femmes d'origine agricole. Le pourcentage de femmes parmi les agriculteurs est passé de 40 % en 1982 à 25 % en 2019. Et si le pourcentage de fils d'agriculteurs qui deviennent agriculteurs s'est stabilisé depuis 1993 (environ 25 %), le pourcentage de filles d'agriculteurs qui deviennent agricultrices est passé de 39 % en 1977 à 5,6 % en 2020. Cet exode féminin (Barthez, 2005) a globalement accru le problème démographique en agriculture.

Les attentes des porteurs de projets NIMA sont variées³, allant du désir d'indépendance en tant que chef d'exploitation (« être son propre patron ») à la recherche d'une qualité de vie alignée sur leurs valeurs personnelles. Ces motivations comprennent fréquemment la nécessité de maîtriser les coûts d'installation et de fonctionnement, ainsi que la quête d'exploitations de taille plus réduite, si possible avec logement, bénéficiant de parcelles groupés et accessibles, notamment aptes à la pratique du pâturage.

2.4 Une clé pour le renouvellement des actifs agricoles

Une analyse comparative des secteurs agricoles montre qu'en raison de sa forte dépendance à l'emploi agricole familial, non salarié, l'élevage de ruminants est en première ligne par rapport au défi du renouvellement des actifs en agriculture lié au vieillissement des chefs d'exploitations. Les agriculteurs non éleveurs sont souvent plus âgés, mais avec 47 % de main d'oeuvre salariée et 74 % des travaux délégués aux ETA et équivalents. Les exploitations sans animaux ont de multiples options en termes d'organisation du travail (Perrot, 2023), ce que n'ont pas les exploitations avec ruminants (14% de main d'oeuvre salariée et pas de possibilités de déléguer le cœur des activités d'élevage, si ce n'est la robotisation de la traite qui progresse à grands pas). Au sein de l'élevage de ruminants, lui-même assez contrasté, il existe un lien fort entre le taux de remplacement des départs, la place des NIMA dans les installations et la place des femmes, surtout parmi les jeunes co-exploitants. Les secteurs bovins, lait et maintenant viande, affichent, avec à peine 50 %, les plus bas taux de remplacement de l'agriculture française, 25 % de NIMA parmi les installés, et environ 15 % de femmes parmi les co-exploitants de moins de 40 ans. A l'opposé, le secteur caprin fromager fermier fait mieux que remplacer les départs (le nombre de ces éleveurs augmente), affiche une forte attractivité (40 % des producteurs de 2020 se sont installés depuis 2010), notamment sur les NIMA (2/3 des installations) et affichent une quasi parité hommes femmes, notamment chez les jeunes éleveurs (Institut de l'Élevage, 2023). Confrontés à une pénurie de main d'œuvre (Depeyrot et al., 2023), les secteurs bovins lait et viande connaissent une baisse significative du cheptel, entraînant des impacts majeurs sur la production laitière et de viande, et par conséquent, des inquiétudes sur l'emploi dans les laiteries et les abattoirs et plus généralement pour les stratégies des filières concernées.

2.5 Conforter une diversité de solutions

Pour faciliter le renouvellement des actifs agricoles, notamment dans les secteurs dans lesquels dominent les non-salariés (élevage de ruminants), des pistes sont suggérées, et elles concernent particulièrement

³ <https://www.gis-avenir-elevages.org/manifestations-du-gis/journee-de-restitution-sur-l-attractivite-des-metiers-des-filiere-d-elevage>



les candidats NIMA. Cela nécessite d'atténuer les freins à l'installation pour ces candidats et de fluidifier leurs parcours (Institut de l'Élevage, 2023 ; Gibrat et Le Cœur, 2023), en favorisant des démarches progressives et le droit à l'essai pour les formes sociétaires, en facilitant encore davantage l'insertion progressive à partir d'un statut de salarié ou d'apprenti (déjà très perceptible en élevage), en rendant le métier plus attractif aux femmes (pénibilité, qualité de vie au travail), en reconnaissant sa place à la pluriactivité (pourtant très nette dans les faits en production céréalière ou avec viande bovine ou ovine) comme dans de nombreux pays européens.

En conclusion, les NIMA sont perçus comme un élément clé pour améliorer la situation actuelle des installations dans le secteur agricole. Cependant, des défis persistent, notamment une certaine « banalisation » du métier d'agriculteur qui ne tient pas toujours compte, au niveau des candidats, de ses spécificités en termes de risques financiers et psycho-sociaux, les carrières courtes subies, le déséquilibre des sexes, et les écarts entre les projets des installés et les attentes des filières. La résolution de ces problématiques nécessitera des stratégies innovantes et une approche holistique pour soutenir le renouvellement et l'accompagnement de la diversité du secteur agricole.

3. Les enjeux de l'installation des NIMA dans la transition agroécologique et la souveraineté alimentaire

A partir des échanges au sein de l'atelier, composé d'une diversité de participants (chercheurs, enseignants, étudiants, ingénieurs recherche-développement...), les deux questions précisées dans l'introduction ont été discutées et les réponses ont été analysées et font l'objet de la synthèse qui suit.

3.1 Peut-on parler de spécificités des installations des NIMA pour une meilleure performance écologique, économique et sociale ?

Les NIMA présentent des spécificités qui peuvent contribuer à une meilleure performance écologique, économique et sociale dans le secteur agricole. Ces caractéristiques distinctives reflètent une évolution significative des pratiques et des valeurs dans le domaine agricole. Ces spécificités sont de plusieurs natures :

Une motivation pour l'agroécologie et pour innover

Une première caractéristique des NIMA est la forte adoption de pratiques agroécologiques, montrant une volonté de concilier les impératifs écologiques avec les objectifs de production agricole. Ces approches favorisent la durabilité environnementale tout en maintenant une productivité raisonnable. Une autre spécificité est leur besoin de liberté décisionnaire, qui leur permet d'expérimenter des méthodes novatrices et adaptées à leurs conditions spécifiques, contribuant ainsi à une gestion plus durable des ressources.

Une quête de sens et une diversité de profils

La majorité des profils et projets de vie variés des NIMA reflètent une quête de sens dans leur engagement agricole. Cette diversité apporte une richesse d'idées et de compétences, renforçant la résilience du secteur. Cette quête de sens se traduit en particulier dans le souhait d'amélioration des conditions de vie des agriculteurs, mettant en avant une approche équilibrée entre bien-être personnel et réussite professionnelle. Et les NIMA se démarquent également par une réflexion approfondie sur la valeur ajoutée de leurs productions. Cette réflexion s'étend aux aspects économiques, environnementaux et sociaux, témoignant d'une approche globale de la performance agricole.



L'importance du collectif et du rôle des femmes

Le rôle des femmes et des collectifs représente aussi une spécificité dans l'installation des NIMA. L'importance accordée au travail en collectif ou en réseau favorise ainsi la mutualisation des ressources et des connaissances, contribuant à une performance sociale accrue. Et la promotion de l'installation des femmes dans le milieu agricole contribue à une diversification des talents et des perspectives, renforçant ainsi la dynamique sociale et économique.

Une demande d'accompagnement spécifique, souvent en dehors des organisations professionnelles

La demande de formations, stages et accompagnements des NIMA reflète une volonté d'acquérir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des pratiques durables. Et la relative indépendance face au conseil technique traditionnel souligne une adaptabilité et une capacité à innover, éléments cruciaux pour une meilleure performance économique et écologique.

Des financements innovants et une recherche d'intégration dans le territoire

L'émergence de nouveaux modèles de financement (portage du foncier, crowd-funding...) s'aligne sur une approche territoriale, favorisant la diversification des activités agricoles et la revitalisation des milieux ruraux, par une participation à la vie sociale (associations sportives et culturelles) et citoyenne (engagement dans les transitions énergétique, alimentaire, écologique).

Le défi de l'installation durable dans le temps long

Les défis liés à la difficulté d'embrasser la triple performance (écologie, social, économie) mettent en lumière la nécessité d'une approche globale pour surmonter ces enjeux et trouver des solutions équilibrées. La diversité des priorités entre les NIMA et les installations de personnes issues du milieu agricole nécessite une compréhension approfondie des besoins spécifiques de chaque groupe pour optimiser la performance globale du secteur. Le décalage qui existe entre le projet d'installation des NIMA et sa réalisation sur le long terme pose question sur la triple performance qui est pensée, rêvée, mais rarement réalisée.

En conclusion, l'installation professionnelle des NIMA représente une facette dynamique et innovante de l'agriculture contemporaine. Leur capacité à intégrer des pratiques novatrices, combinée à une diversité de profils, à des conditions de vie améliorées, à un esprit collaboratif, et à une réflexion approfondie sur la valeur ajoutée, contribue à façonner un autre modèle agricole dans les territoires, peut-être plus durable et résilient.

Pour autant, ces spécificités sont à relativiser au regard du besoin de triple performance écologique, économique et sociale. D'une part, la dynamique d'installation des NIMA ne permet pas une modification majeure de la diversité agricole des territoires, les volumes de production restant faibles du fait de la taille des entreprises créées et des choix socio-techniques. D'autre part, la rencontre entre ce nouveau monde agricole et l'ancien monde dit conventionnel reste à organiser pour créer une dynamique de transformation territoriale à forte valeur ajoutée sociale et économique.

3.2 Comment prendre en compte les verrous et les leviers face à la diversité des nouvelles installations agricoles et comment favoriser cette diversité pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire ?

Pour favoriser la diversité des nouvelles installations agricoles, et par là accroître la diversité agricole dans les territoires, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée, prenant en compte différents aspects tels que les facteurs personnels, économiques, éducatifs, fonciers, institutionnels, et sociaux.



Un certain nombre de propositions concrètes ont été formulées dans l'atelier, pour prendre en compte les verrous actuels et les leviers potentiels, afin de favoriser la diversité pour atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire.

La prise en compte des facteurs personnels et une meilleure image du métier d'agriculteur

L'**attractivité** du métier d'agriculteur parmi les personnes non issues du milieu agricole est à renforcer parmi le grand public. Certaines actions peuvent favoriser cette attractivité :

- Lancer des campagnes de communication pour contrer l'agri-bashing en mettant en valeur les rôles essentiels des agriculteurs dans la souveraineté alimentaire ;
- Encourager des initiatives visant à promouvoir une vision positive du travail agricole, soulignant le sens du projet de vie et la contribution à la société ;
- Mettre en place des programmes de sensibilisation sur l'importance du bien-être des agriculteurs, qui mettent en lumière la nécessité de préserver un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

La levée du verrou de l'accès au foncier et le soutien pour un modèle économique viable

Le premier verrou à lever pour l'installation des NIMA est l'accès au foncier, ce qui nécessite des politiques pour une disponibilité de terres de qualité répondant aux projets agricoles. Certains leviers sont à encourager :

- Développer des initiatives telles que Terre de Liens ou les SCIC (sociétés coopératives de portage du foncier) qui facilitent l'accès à la propriété agricole, soutenant ainsi les NIMA porteurs de projets novateurs ;
- Construire une Stratégie Nationale en Justice Foncière pour faciliter l'accès à la propriété agricole, garantissant ainsi une distribution équitable des ressources foncières.

Mais il y a par ailleurs des **besoins spécifiques** à satisfaire pour permettre un modèle économique viable pour les projets des NIMA, en particulier pour favoriser l'installation durable dans certaines filières :

- Mettre en place des mécanismes de soutien technique et financier adaptés aux nouvelles exploitations afin de réduire la dépendance aux organismes économiques et financiers ;
- Soutenir financièrement les services écosystémiques rendus par les exploitations agricoles engagées dans les pratiques agroécologiques ;
- Développer des incitations économiques ciblées pour rendre le secteur bovin plus attractif ;
- Sensibiliser aux dangers du surinvestissement en temps de travail et de l'épuisement personnel, afin d'éviter de préserver le capital humain sur le temps long.

Le besoin d'accompagnement en formation et conseil

Les NIMA souhaitant pour beaucoup s'engager dans un projet agricole sans pour autant avoir effectué une formation agricole, ce qui crée des risques dans la viabilité du projet à court ou à moyen terme, certaines faiblesses actuelles mériteraient ainsi de mener certaines actions :

- Mieux communiquer sur les formations agricoles en mettant en avant les opportunités et les compétences qu'elles offrent, et en les adaptant en permanence aux réalités du secteur ;
- Faciliter l'accès à un accompagnement technique local pour combler les lacunes de connaissances du milieu agricole ;
- Aborder les candidats dans toute leur diversité en évitant de les enfermer dans des catégories restrictives ;
- Favoriser l'accompagnement de l'installation par des structures associatives et institutionnelles, garantissant un soutien adapté aux besoins spécifiques de chaque candidat,
- Développer les lieux de préparation à l'installation comme les espaces tests et les pépinières.



La reconnaissance du rôle des NIMA sur le plan institutionnel

Les installations de personnes non issues du monde agricole sont souvent plus complexes parce que les projets qu'ils proposent manquent encore de reconnaissance institutionnelle. Un certain nombre de propositions ont été identifiées pendant l'atelier qui mériteraient d'être considérées par les pouvoirs publics, particulièrement dans le contexte actuel de renouvellement générationnel :

- Concevoir des politiques agricoles qui soutiennent la diversité des exploitations, en mettant l'accent sur des mesures spécifiques pour les nouvelles installations ;
- Renforcer la reconnaissance des petites exploitations par la PAC, en adaptant les aides pour inclure les acteurs les plus investis dans la transition agroécologique ;
- Promouvoir le portage du foncier plutôt que la propriété comme modèle d'installation, offrant ainsi une alternative plus accessible financièrement aux NIMA ;
- Proposer une nouvelle forme d'organisation du travail dans les fermes, incluant des charges de travail décentes et des vacances, améliorant ainsi les conditions de vie des agriculteurs ;
- Repenser l'installation en favorisant une approche flexible et adaptée aux réalités locales ;
- Encourager la pluriactivité en permettant des passerelles entre activités agricoles et autres, contribuant ainsi à la diversification des sources de revenus.

La mise en relations locales et sociales

La dynamique d'installation des NIMA sera d'autant plus forte que les nouveaux arrivants dans les territoires agricoles s'intégreront facilement parmi la population locale, et particulièrement parmi les agriculteurs déjà en place. Quelques idées ont émergé pendant l'atelier :

- Promouvoir une intégration de qualité des NIMA en organisant des échanges entre les différentes générations d'agriculteurs, favorisant ainsi la compréhension mutuelle ;
- Encourager des initiatives locales visant à célébrer la diversité des modèles agricoles et à promouvoir une coopération constructive ;
- Favoriser la coopération entre agriculteurs et la mutualisation des moyens de production à travers des CUMA, renforçant ainsi la solidarité au sein de la communauté agricole.

3.2.1. Le lancement d'initiatives Locales dans une démarche de développement territorial

Enfin, l'installation en agriculture des NIMA peut aussi être fortement favorisée par des politiques locales de collectivités territoriales, avec différents outils favorisant la diversité agricole locale :

- Lancer des appels à projets agricoles pour produire localement, favorisant ainsi la diversification des cultures ;
- Mettre en place des espaces tests temporaires pour permettre aux porteurs de projet de tester, s'installer et se former, facilitant ainsi l'entrée des NIMA dans le secteur agricole ;
- Élaborer une politique agricole locale concertée impliquant les usagers du territoire, garantissant ainsi une prise de décision collective et inclusive ;
- Encourager les services civiques agricoles comme moyen de découverte mais aussi de soutien, offrant aux NIMA une assistance supplémentaire dans leurs projets ;
- Encourager des initiatives telles qu'un "Tour de France" sur le modèle des compagnons pour l'artisanat, favorisant les échanges de connaissances entre les régions ;
- Revaloriser la rémunération des secteurs délaissés par les NIMA, assurant ainsi une juste reconnaissance économique des activités agricoles diversifiées.
- Encourager les circuits courts, la vente directe, et les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) comme moyens de commercialisation des produits agricoles des petites exploitations agricoles, renforçant ainsi la résilience des exploitations face aux fluctuations du marché.



En mettant en œuvre ces propositions, un environnement favorable à la diversité des installations agricoles pourra être créé, contribuant ainsi à renforcer la souveraineté alimentaire tout en garantissant la diversité, la durabilité et la résilience du secteur agricole. Cela suppose une coordination entre les acteurs locaux, les pouvoirs publics, les organisations agricoles, et la société civile.

Il ne faut pas pour autant compter uniquement sur les NIMA pour le renouvellement générationnel en agriculture, car la majorité des installations agricoles des NIMA ont la spécificité d'être dans une perspective d'agriculture de proximité, et avec une rentabilité pas toujours au rendez-vous.

Cela dit, les micro-fermes, souvent privilégiées par les NIMA, présentent des modèles économiques spécifiques. Des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) indiquent que, contrairement à certaines représentations caricaturales, seulement 10% des micro-fermes d'élevage ovin-caprin touchent le revenu de solidarité active (RSA) (y compris en phase de lancement d'activités) contre 3% des grandes fermes de ces mêmes secteurs (pour des raisons économiques et financières très différentes), soulignant la diversité des réalités économiques des NIMA. Ces nuances doivent être prises en compte dans l'élaboration de politiques et de soutiens spécifiques pour les NIMA, reconnaissant la variété de leurs parcours et de leurs besoins.

Enfin, un point de vigilance concerne le niveau de formation des NIMA. Certains se lancent avec une approche autodidacte, utilisant des ressources en ligne, ce qui peut entraîner des lacunes en termes de connaissance approfondie du secteur agricole. La fréquence des carrières courtes et des échecs accrus parmi les NIMA souligne la nécessité de trouver un équilibre entre l'encouragement à l'entrepreneuriat et la garantie de compétences adéquates pour assurer la durabilité des exploitations.

4. Quelles perspectives pour l'installation des NIMA dans le contexte actuel du nécessaire renouvellement des actifs agricoles ?

Dans le contexte actuel de renouvellement souhaitable des actifs agricoles, les NIMA émergent comme des acteurs clés, offrant à la fois des opportunités et des défis pour l'avenir de l'agriculture française.

Les défis économiques auxquels sont confrontées les NIMA, tels que la rentabilité des exploitations, nécessitent des solutions ciblées. Le développement d'incitations économiques spécifiques, par exemple pour rendre le secteur bovin attractif, associé à des mécanismes de soutien financier adaptés, peut contribuer à renforcer la stabilité financière des NIMA. Il est tout aussi essentiel de sensibiliser aux dangers du surinvestissement en temps de travail, en encourageant des modèles socio-économiques durables pour assurer la viabilité à long terme des exploitations.

L'accès au foncier de qualité reste un défi important pour les NIMA. Des politiques facilitant cet accès, combinées à des pratiques de gestion des ressources durables, peuvent créer un environnement propice à l'installation de nouvelles exploitations. Il est crucial de ne pas négliger la diversité des modèles économiques, en particulier pour les micro-fermes privilégiées par certains NIMA.

Dans l'ensemble, les perspectives pour l'installation des NIMA dans le contexte du renouvellement générationnel sont prometteuses mais nécessitent une approche globale des conditions favorables à la réussite de l'installation. En coordonnant les efforts des acteurs locaux, des pouvoirs publics et des organisations agricoles, il est possible de créer un environnement favorable, reconnaissant la diversité des parcours des NIMA et les intégrant de manière proactive dans la pérennité de l'agriculture française. La réussite de cette transition dépendra de la capacité à élaborer des politiques inclusives, adaptées aux réalités économiques variées des NIMA, et à encourager des pratiques agricoles durables valorisées par les politiques publiques.



Ethique

Les auteurs déclarent que les expérimentations ont été réalisées en conformité avec les réglementations nationales applicables.

Déclaration sur la disponibilité des données et des modèles

Les données qui étayent les résultats évoqués dans cet article sont accessibles sur demande auprès de l'auteur de correspondance de l'article.

Déclaration relative à l'Intelligence artificielle générative et aux technologies assistées par l'Intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

Les auteurs n'ont pas utilisé de technologies assistées par intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

ORCID des auteurs

Christophe Perrot <https://orcid.org/0000-0003-4969-8019>

Contributions des auteurs

Christophe Perrot a rédigé la partie 2 à partir de travaux en cours dans le cadre du projet CASDAR Co-innovation RENOUER (<http://www.renouer.fr>).

Déclaration d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas travailler, ne conseiller, ne pas posséder de parts, ne pas recevoir pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et ne déclarent aucune autre affiliation que celles citées en début d'article.

Remerciements

Les auteurs remercient l'ensemble des participants à l'atelier pour la qualité de leurs propositions et des échanges qui ont suivi.

Déclaration de soutien financier

Le projet RENOUER bénéficie de la contribution financière du compte d'affectation spécial développement agricole et rural (CASDAR) du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire..



Références bibliographiques :

- Barthez A, 2005. Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession. *Économie Rurale*, 289-290, Septembre-décembre 2005,
- Chambres d'agriculture de Bretagne, 2021. Création - reprise – transmission en agriculture. Les chiffres-clés 2022. 35 p.
- Depeyrot J.-N., Parmentier M., Perrot C., 2023. Élevage de ruminants : vers une pénurie de main-d'œuvre ? [*INRAE Productions Animales*, 36\(1\), 18 p.](#)
- Ebrahimi G, 2022. Les freins à l'installation en agriculture en Bretagne Femmes Et Hommes. Mémoire Master 2 Agriculture Durable et Développent Territorial, Chambres d'agriculture de Bretagne, Institut Agro Rennes, 55 p.
- Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, [Actif Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris](#)
- Gibrat C., Le Cœur X., 2023. Adaptation de la politique d'accompagnement de l'installation en agriculture des personnes non issues du milieu agricole. Rapport n° 23030 du CGAAER, 41 p. + annexes, avril 2023.
- Institut de l'Élevage, 2023. Eleveur de ruminants : L'attractivité du métier en question. [Dossier Technique de l'Élevage, 7, 55 p.](#)
- Marx J.-M., Poisson F., Le Cœur X., 2022. Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture. Rapport n° 21050 du CGAAER, 66 p. + annexes, janvier 2022
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2020. Préparation à l'installation en agriculture. Bilan 2019. DGER, 41 pages, septembre 2020.
- Perrot C., 2023. Diversité et transformation de l'élevage bovin allaitant français. Analyse à partir des recensements agricoles. [Communication à la journée Grand Angle Viande, Idele, 2023/11/29](#)



Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 4.0)

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue Innovations Agronomiques et son DOI, la date de publication.